

INTERPELLATION GOHET A AUTONOMIC 23/4/09

Je suis venue manifester aujourd'hui en tant que citoyenne et représentante de l'association Handi-Social. Pour interpeller le représentant du gouvernement, Mr Gohet délégué interministériel aux personnes handicapées, sur nos revendications.

Mr Gohet, qui a appris notre manifestation, nous a averti hier soir de son absence et de son remplacement par sa chef de cabinet. Serions nous face à un gouvernement qui n'assume pas son absence de vrai politique du handicap, ni les réactions des personnes concernées ?

J'espère pour les Français que nous avons un gouvernement assez courageux pour affronter le danger que nous représentons avec nos fauteuils, béquilles, etc...

Pour rappel, le collectif Ni Pauvre Ni Soumis est constitué de plus d'une centaine d'associations nationales plus pas mal d'associations locales et régionales. Il revendique un revenu d'existence décent pour les personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des revenus majoritairement et largement en dessous du seuil de pauvreté, avec un système de ressources extrêmement compliqué et qui a des effets pervers depuis des années. En empilant des prestations, AAH, pensions d'invalidité, rentes AT, revenu en établissements, en ESAT, le tout sans aucune cohérence et sans vérifier quand on modifie quelque chose les effets pervers que cela a sur d'autres situations.

Résultat, quand vous avez travaillé, vous êtes encore plus mal traités que si vous n'aviez jamais travaillé, et quand vous ne pouvez plus du tout travailler ou insuffisamment vous êtes réduits à la misère sauf aides familiales ou autres.

Aujourd'hui les personnes handicapées sont les premières victimes de la crise et ce n'est plus du tout acceptable.

Nous réclamons de nouveau et dans l'immédiat le versement de la prime de solidarité active ainsi que la mise en place d'urgence d'un Grenelle de l'insertion.

Nous exigeons un revenu d'existence décent, au niveau du SMIC brut avec cotisation et sans prendre en compte le salaire du conjoint. En effet le handicap est une des rares situations où l'on se retrouve dépendant de son conjoint sans aucun revenu propre.

Le gouvernement doit absolument prendre la mesure de la situation des personnes concernées, de leurs familles, de leurs proches. La perte d'autonomie, ça concerne tout le monde tôt ou tard : le handicap, la maladie, la vieillesse, ça n'arrive pas qu'aux autres...

Sans réponse gouvernementale satisfaisante, le mouvement ne peut que se radicaliser. Alors attention danger, ne laissez plus la majorité d'entre nous dans la misère et sans citoyenneté.